



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

*Groupement enseignement général*

Lieutenant-colonel  
Gérard Fontaine  
groupe B2

### **Fiche de stratégie**

**OBJET** : sujet n° 3 / Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

### **La stratégie nucléaire réduite à la lutte contre la prolifération ?**

#### **Introduction**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la stratégie nucléaire a évolué en fonction des performances des armes, de leurs vecteurs et de l'environnement international. D'une doctrine d'utilisation « conventionnelle » de l'arme nucléaire comme une bombe supérieure aux autres, à l'époque où les Etats-Unis bénéficiaient de leur « abri insulaire », jusqu'à la doctrine Weinberger visant des objectifs militaires et économiques afin d'éviter des frappes anti-cité, la pensée stratégique a été particulièrement prolifique pendant ces années de confrontation Est-Ouest. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Face à l'absence de menace majeure pour la survie des grandes puissances nucléaires, peut-on dire que la stratégie nucléaire se réduit à la lutte contre la prolifération ?

Si ce volet a été pendant quelques années le thème majeur, son importance tend à décroître dans le temps, principalement aux Etats-Unis qui tentent de se prémunir de manière réactive contre ces nouvelles menaces.

#### **I La prolifération : une menace ?**

La lutte contre la prolifération répond à une menace bien réelle. Mais paradoxalement, elle peut dans certains cas encourager des pays à déclarer leur volonté d'acquérir l'arme nucléaire pour obtenir en échange de leur renoncement des compensations.

## **I-1 Les risques liés à l'effondrement de l'empire soviétique**

L'éclatement de l'URSS a posé deux problèmes majeurs :

- Le premier qui concernait en priorité la Russie consistait à passer des accords avec les deux autres pays de l'ex-empire soviétique qui avaient hérité de l'arme nucléaire l'Ukraine et le Kazakhstan. Très vite des accords ont été signés entre les différentes parties et la Russie a pu récupérer le contrôle total des armes et des infrastructures situés en dehors de son territoire.
- Le second, qui est apparu progressivement, a été le risque de voir partir dans des pays désireux d'acquérir l'arme « égalisatrice » la technologie mais également le savoir faire de milliers de scientifiques russes dont une quantité non négligeable s'est retrouvée dans des conditions de vie matérielle beaucoup moins favorables que par le passé. Des accords ont donc été passés entre les puissances occidentales et la Russie afin de réduire cette menace. Ainsi, le programme Coopératif de Réduction de la Menace, connu aussi sous le nom « Nunn-Lugar » prévoyait une aide de quelques 20 milliards de dollars sur 10 ans pour le contrôle et le démantèlement d'armes de destruction massive.

## **I-2 Les problèmes liés à la prolifération**

### **Pourquoi chercher à obtenir l'arme nucléaire ?**

L'attrait de l'arme nucléaire reste toujours le même depuis le début. Il reste avant tout un instrument politique : au-delà de la garantie de survie du pays détenteur, il constitue un instrument de prestige voire de marchandage ou de négociation. C'est sur ce registre que joue la Corée du Nord face aux Etats-Unis. Elle a à plusieurs reprises feint de renoncer à son programme de développement du nucléaire militaire pour obtenir l'aide financière et technologique des Etats-Unis dans le domaine du nucléaire civil. L'Inde et le Pakistan ont mené une course à la bombe pour obtenir la supériorité sur l'adversaire mais aussi pour acquérir le statut de puissance régionale face notamment à la Chine pour l'Inde. Israël l'a acquise avant tout pour garantir sa survie.

### **Faut-il y voir un risque accru d'utilisation ?**

Le cas de l'Inde et du Pakistan apporte une réponse claire. La possession de l'arme nucléaire semble s'accompagner d'une certaine sagesse. Disposer de la capacité potentielle de détruire toute ou partie de la planète développe le sens des responsabilités ! La question demeure toutefois pour un pays à l'agonie qui n'aurait plus rien à perdre. Mais dans ce cas la responsabilité revient à la communauté internationale qui doit tout mettre en oeuvre pour se prémunir contre une telle éventualité. Le risque semble donc minime.

### **Des empêcheurs de tourner en rond.**

En revanche, cette quête ne peut que fortement contrarier les grandes puissances nucléaires. La France justifie sa présence comme membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU principalement par le fait qu'elle est une puissance nucléaire. La prolifération diminue la force de cet argument. L'Amérique toute puissante doit composer avec ces nouvelles puissances nucléaires. L'accession de l'Inde au rang de puissance nucléaire lui confère le statut de puissance régionale en concurrence avec le puissant voisin chinois.

Mais surtout se pose le problème moral d'interdire aux autres ce que l'on s'autorise : la possession de l'arme mais également la réalisation des essais (Chinois et Américains n'ont pas ratifié le traité TICE).

## **II Les autres facettes de la stratégie nucléaire**

Devant l'échec relatif de la lutte contre la prolifération, les puissances nucléaires ont étoffé leur stratégie nucléaire en l'adaptant à leur moyen et à leur philosophie.

### **II-1 Les Etats-Unis : anticiper l'inéluctable**

Pour les Etats-Unis, il ne fait aucun doute que la lutte contre la prolifération ne pourra au mieux que retarder l'accession au nucléaire militaire des pays déterminés à y parvenir. Ils

ont donc complété leur stratégie nucléaire de manière à conserver une liberté d'action la plus complète possible pour préserver leurs intérêts stratégiques.

Le lancement du programme NMD, destiné à contrer une attaque de missiles balistiques nucléaires contre le territoire américain, répond à cet objectif. En disposant à terme d'une capacité certes limitée de détruire en vol quelques missiles, ils annuleront le pouvoir égalisateur de l'atome et rétablir l'équilibre des forces conventionnelles largement en leur faveur. Ils limiteront ainsi la portée du chantage de pays « voyous » tels que la Corée et très vraisemblablement l'Iran.

La stratégie nucléaire continue également de s'exercer dans le domaine bilatéral traditionnel qui les lie à la Russie. Face aux contraintes financières, la Russie se trouve dans l'incapacité de maintenir en service la totalité de son arsenal nucléaire. Les Etats-Unis et la Russie ont signé le 24 mai 2002 un accord portant sur la réduction des armements nucléaires offensifs. Cet accord laisse dans une large mesure la main libre aux Etats-Unis puisque les ogives retirées pourront être stockées et donc réutilisées en cas de « résurgence d'une menace majeure ». On voit ainsi que la quantité d'ogives disponibles reste toujours un facteur de supériorité dans l'esprit américain.

Enfin à la limite des domaines nucléaires et conventionnels, les Etats-Unis cherchent à développer des « bombinettes » nucléaires pour détruire les bunkers enterrés. Ce volet stratégique paraît toutefois extrêmement dangereux non par les effets militaires produits mais par l'impact psychologique que revêtirait un tel emploi.

## **II-2 La France : une stratégie d'ouverture**

Si la France a développé le nucléaire militaire, c'était avant tout parce qu'elle était consciente que les Américains ne risqueraient pas leur survie pour aller sauver une nouvelle fois l'Europe. Depuis son élection, le président Chirac a réaffirmé à maintes reprises la prépondérance du nucléaire dans la politique de défense de la France. Conscient de la difficulté de maintenir une telle capacité alors que toute menace majeure a disparu, dans un contexte où l'opposition aux essais nucléaires avait mis la France sur le banc des accusés, le président a alors opté pour le maintien « feutré » des capacités. Le volet le plus visible à savoir les essais nucléaires réalisés dans le Pacifique a été remplacé par un volet beaucoup plus « propre » et valorisant : la simulation. Parallèlement à cela, la France signifiait au monde entier qu'elle renonçait définitivement à concevoir des bombes miniatures et donc à employer des armes nucléaires dans un conflit classique, la simulation ne le permettant pour des raisons technologiques.

Enfin, le développement de l'Europe posera tôt ou tard la question de la place de l'outil de dissuasion français au service de l'Europe. Une première tentative avait avorté avec la notion de dissuasion concertée. Ce volet constituera vraisemblablement la principale évolution stratégique dans le domaine du nucléaire pour les prochaines décennies.

## **Conclusion**

Les premières préoccupations au lendemain de l'effondrement de l'URSS ont porté sur les risques de prolifération dans le domaine du nucléaire militaire. La lutte contre la prolifération a donc été l'un des éléments majeurs de la stratégie nucléaire depuis la fin de la guerre froide. Depuis, près de quinze ans se sont écoulés, et le nombre de puissances nucléaires nouvellement déclarées ou supposées n'a cessé de croître, consacrant l'échec au moins partiel de ce volet. Cependant le risque d'un cataclysme nucléaire demeure extrêmement faible, les pays accédant au rang de puissances nucléaires acquérant du même coup un degré de maturité correspondant. Mais la stratégie ne se limite pas à la seule lutte contre la prolifération. Les Etats-Unis tentent avec la démesure de leur moyen de maintenir une dissuasion du fort au faible en recherchant l'invulnérabilité sur leur propre sol. Cette stratégie pourrait s'avérer contreproductive dans la mesure où elle les conforterait dans une attitude de domination à outrance des affaires mondiales et réduirait la part de dialogue. La France, conformément à ses moyens et à ses idéaux, poursuit une stratégie de dissuasion réaffirmée mais aussi plus discrète que par le passé. Peut-être faut-il y voir une volonté de démystifier l'arme nucléaire dans le développement d'une Europe de la défense pour pouvoir un jour la proposer aux principaux partenaires ?